



**CONVOCATION**  
*Vous êtes priés de bien vouloir assister à la séance du*  
**CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 28 SEPTEMBRE 2021 À 20h**  
**(Salle du Conseil en Mairie)**

**ORDRE DU JOUR :**

**1 - URBANISME**

*1. Acquisition Foncière*

Acquisition de plein droit de bien vacants et sans maître des parcelles cadastrées :

- G7 sise Fournias, d'une superficie de 20 850 m<sup>2</sup>,
- AM234 sise La Baume, d'une superficie de 5 330 m<sup>2</sup>,
- G6 sise Fournias, d'une superficie de 63 310 m<sup>2</sup>,
- AK51 sise Coquillon, d'une superficie de 4 305 m<sup>2</sup>,
- AK52 sise Coquillon, d'une superficie de 1 035 m<sup>2</sup>,
- AK7 sise Coquillon, d'une superficie de 1 070 m<sup>2</sup>,
- AK223 sise Malaubre, d'une superficie de 5 751 m<sup>2</sup>,
- AK253 sise Lou Muret, d'une superficie de 99 m<sup>2</sup>,
- AE37 sise Serre de Bouc, d'une superficie de 45 080 m<sup>2</sup>.

*2. Cession Foncière*

Cession foncière des parcelles cadastrées :

- AI386, d'une superficie de 52 m<sup>2</sup>,
  - AI387, d'une superficie de 12 m<sup>2</sup>,
- sises Rue du Terral.

**2 - FINANCES COMMUNALES**

*1. Budget Communal - Décision Modificative n°1*

Ajustement de comptes.

*2. Budget Gestion du Château - Décision Modificative n°1*

Ajustement de comptes.

*3. Demande de subvention – Stade Aimé Armand*

Demande de subvention auprès du Fonds d'aide au Foot Amateur pour la réalisation d'un système complet d'arrosage automatique du Stade Aimé Armand.

*4. École Publique*

Attribution d'une participation pour la classe de découverte à Chambon-sur-Lac dans le Puy-de-Dôme pour la classe de CM1/CM2.

**3 - EXTENSION DE L'ÉCOLE ET RESTRUCTURATION DE LA CRÈCHE**

Validation de l'APD (Avant-Projet Définitif) et du nouveau plan de financement actualisé.

**4 - DIVERS**

*1. Transmission des budgets par l'application ACTES BUDGETAIRES*

Le service de légalité de la préfecture nous informe que les budgets doivent être transmis via l'application ACTES BUDGETAIRES et propose un avenant à la convention du 22/04/2008 pour y adhérer.

*2. Région Auvergne-Rhône-Alpes - Convention de délégation de Transports Scolaires*

Proposition de l'avenant n° 1 à la convention de délégation de Transports Scolaires entre la Région ARA et la Commune de Saint Montan.

3. *On Tower France - Contrat de bail*

Proposition de l'avenant n° 1 au contrat de bail concernant l'équipement de radiotéléphonie sur une parcelle communale.

4. *Bâtiment Communal – « MADEMOISELLE ADELE »*

Proposition d'une convention d'occupation temporaire du domaine public communal pour « MADEMOISELLE ADELE » représentée par Madame Sophie PIGEON.

5. *Commission Patrimoine*

Création de la Commission Patrimoine et élection des membres élus.  
Cette commission sera ouverte à des personnes non élus.

SAINT-MONTAN, le 24 septembre 2021

Le Maire,  
Christophe MATHON

